**Transformation de la forme juridique SA ou SAS en SARL**

**Dépôt d'actes**

- 1 copie certifiée conforme par le représentant légal, du procès-verbal de l'Assemblée générale Extraordinaire ayant décidé la modification avec la mention originale de l'enregistrement auprès des services fiscaux,

- 1 exemplaire des statuts mis à jour, certifié conforme par le représentant légal.

**Publicité légale**

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou copie de celui-ci. (> Téléchargez liste journaux d’annonces légales sur <https://www.bordeauxgironde.cci.fr/article/journaux-dannonces-legales>)

**Pour le ou les représentant(s) légaux**

Personnes physiques

- Justificatif de nationalité,

- [Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale avec filiation](http://bordeaux.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Formulaires/Declaration-sur-l-honneur-de-non-condamnation-penale-avec-filiation) (\*)

- aucune pièce ne sera demandée si la personne apparaissait déjà sur le k bis de la SA

Personnes morales

- Copie Extrait d'immatriculation RCS,

- Pour les personnes morales étrangères non immatriculées au RCS : titre justifiant leur existence le cas échéant, traduction en langue française.

**Autres pièces**

- Deux exemplaires du [formulaire M2](http://bordeaux.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Formulaires/Cerfa-PM-modification-de-societe-M2) (\*)

- Un [pouvoir](http://bordeaux.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Formulaires/Pouvoir) (\*) en original, si le signataire de la formalité n'est pas le représentant légal

Frais d’assistance Centre de Formalités des Entreprises : 70 € net de taxes

 Frais de greffe : 212,08 € à l’ordre du greffe du Tribunal de Commerce (96,08 € EURL / SASU)

(\*) vous pouvez retrouver l’ensemble des formulaires et pièces justificatives : <https://www.bordeauxgironde.cci.fr/article/formalites-dentreprises-formulaires-et-modeles-telecharger>

|  |
| --- |
| **Vous souhaitez être assisté pour la constitution de votre dossier CFE**Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à l’ensemble de ces questions, le CFE vous propose un accompagnement personnalisé de 70 € nets qui permet de :* simplifier et sécuriser toutes vos démarches (cohérence de votre dossier de création, diagnostic des aides possibles : ACCRE…) ;
* gagner du temps : obtenir votre numéro SIRET, recevoir votre extrait K bis dans les plus brefs délais ;
* réaliser un dossier complet rapidement (informations sur toutes les réglementations et démarches à effectuer) ;
* bénéficier d’un suivi de votre dossier après l’enregistrement de votre formalité.

Cliquez sur le lien suivant : [les offres formalités](https://www.bordeauxgironde.cci.fr/produits?title=&field_taxo_theme_target_id=1806) |